

## TARIFS DES SÉLECTIONS 2017/2018

(Pour la rentrée de Septembre 2018)

FORMATIONS	Frais d'inscription aux sélections	Frais pour les épreuves orales d'admission
Accompagnant Educatif Social	80 €	80 €
Moniteur Educateur	192 €	
Educateur Spécialisé	92 €	100 €
Assistant de Service Social	92 €	100 €
Educateur Spécialisé ET Assistant de Service Social	100 €	200 €
DEJEPS	100 €	60 €
	Pris en charge par la Région si formation dans le PRQ	
Les frais d'inscription aux sélections ne pourront être remboursés quel que soit le motif invoqué.		

## TARIFS ANNUELS DES ADMIS EN FORMATIONS

Formations	Droits d'inscription	Frais de scolarité	Frais de session	Frais pédagogiques
	par an et par stagiaire			
Accompagnant Educatif Social	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 € <i>(pris en charge par la Région)</i>	-	<b>6 037,50 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les élèves et demandeurs d'emploi en voie directe. Pour les salariés, prise en charge par les OPCA ou l'employeur.
Moniteur Educateur	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 € <i>(pris en charge par la Région)</i>	100 €	<b>5 270 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emploi et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou fonds de formation.
Educateur Spécialisé	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 €	100 € <i>1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> année seulement</i>	<b>6 180 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emplois et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou un fonds de formation
Assistant de Service Social	184 € <i>(remboursés aux élèves boursiers)</i>	480 €	-	<b>6 670 €</b> Pris en charge par la Région Occitanie pour les demandeurs d'emplois et élèves en voie directe ou par l'employeur et/ou un fonds de formation
Classe Préparatoire aux sélections ASS /ES /ME	184 €	480 €	-	<b>1480 €</b> Pris en charge par le stagiaire ou un fonds de formation
DEJEPS	184 €	-	-	<b>Salariés : 7 300 €</b> Pris en charge par l'employeur et/ou un fonds de formation <b>Individuels : 5 600 €</b> Autofinancement <b>Demandeur d'emploi :</b> Pris en charge par le PRQ / Région
Formation au Tutorat (3 modules)	-	-	460 € / module	Pris en charge par l'employeur et/ou un fonds de formation.